



Changer de modèle : les transitions de la filière cosmétique Transition environnementale, numérique et sociétale

Véritable pilier de l'industrie française, le secteur de la cosmétique est lui aussi confronté aux grands défis de notre temps. Intégration de l'intelligence artificielle à tous les niveaux de l'entreprise, conciliation d'un moindre impact environnemental avec la recherche d'une efficacité énergétique, écoute des clients de plus en plus soucieux d'une consommation responsable, voire d'une déconsommation ...

- *Transition environnementale*

Pionnière dans la transition écologique dès 1974, la filière cosmétique s'est engagée dans un changement profond. Biodiversité, eau, économie circulaire, reporting de durabilité, affichage environnemental : les défis à relever sont nombreux.

Comme pour le climat, il y a une urgence, voire une crise de la biodiversité. Alors que la 16^e COP a démarré le 21 octobre en Colombie, seuls 32 pays ont soumis leur stratégie nationale pour la biodiversité, et celle-ci continue de s'éroder. Pourtant, les services « écosystémiques » rendus par la biodiversité aux activités humaines, dont les activités économiques des entreprises (approvisionnement en eau et matières premières, etc.) sont loin d'être négligeables. La filière cosmétique est elle-même dépendante de la biodiversité, comme elle est fortement tributaire de l'eau, notamment en production. En France, les ressources en eau devraient diminuer de 10 à 40 % dans les prochaines décennies. L'industrie cosmétique recherche des solutions pour une plus grande sobriété et pour préserver la qualité de l'eau (face aux pollutions).

En matière d'économie circulaire, la filière travaille sur la prévention des déchets (diminution des emballages), le réemploi, le recyclage, également sur l'intégration de matières premières recyclées. Toutes ces actions visant à diminuer l'impact de leur activité sur l'environnement doivent faire l'objet d'un reporting depuis l'entrée en vigueur de la CSRD. Les plus petites entreprises n'ont pas d'obligation légale de communiquer sur l'impact de leurs activités. Cependant, les normes volontaires les y incitent. Enfin, dans la tendance d'une transparence toujours plus grande vis-à-vis des consommateurs, plusieurs initiatives, Green Impact Index (GII) et EcoBeautyScore (EBS) veulent promouvoir, via l'affichage environnemental, les efforts des entreprises en termes d'écoconception, de packaging, et de façon générale, la réduction de l'impact de leurs produits sur l'environnement.

- *Transition numérique*

La révolution digitale bouleverse également le fonctionnement des entreprises de cosmétique. Elle redéfinit les modes de production (automatisation croissante des lignes) et accentue le pilotage à distance des systèmes de contrôle qualité. Elle modifie les méthodes de commercialisation et permet au consommateur d'être acteur de l'innovation au sein des entreprises. En marketing, le live-shopping renouvelle le concept de vente en ligne et se diffuse en France. L'intelligence artificielle, en analysant les data recueillies en ligne, optimise la personnalisation des expériences d'achat, rationalise la gestion des stocks et fournit des indications sur le consommateur.

- *Transition sociétale*

De plus en plus d'entreprises souhaitent mettre en avant une raison d'être. Elles affichent dans leur stratégie, le bien-être des consommateurs ou la réduction de leur impact environnemental. Les entreprises à mission se multiplient, comme les entreprises labellisées B-Corp ou Ecovadis. De grands groupes comme les Laboratoires Expanscience, mettent en avant la prévention et la recherche en termes de santé publique via des fondations, des formations ou des actions en faveur du soutien des populations locales dans les régions du monde où ils s'approvisionnent en matières premières. C'est la recherche de l'impact positif qui prévaut aujourd'hui.

Les pouvoirs publics soutiennent les transitions des entreprises.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance des projets innovants et/ou expérimentaux [autour de l'énergie](#), des projets autour de [l'industrie du Futur](#).

Le **CFIC, Carrefour des Fournisseurs de l'Industrie Cosmétique**, que Cosmed et GL Events organisent les 3 et 4 décembre à Orléans, doit permettre d'identifier où en sont exactement la filière et ses fournisseurs dans leurs transitions. L'idée est de rendre accessibles les innovations pour le développement des entreprises de demain. Informations [sur le site de Cosmed](#).

Portrait : Anne-Sophie Georges, Directrice de site, Phytocosma International



Ingénieur chimiste et spécialiste de la cosmétologie industrielle, Anne-Sophie Georges est au service de l'innovation et de la création sur-mesure dans le domaine de la cosmétique depuis 20 ans.

Véritable passionnée scientifique, elle a débuté dans le secteur des matières premières cosmétiques et pharmaceutiques avant de rejoindre le monde des produits finis et du façonnage au sein de la société Phytocosma International en région lyonnaise.

Créée en 1982, Phytocosma International est une entreprise spécialisée dans le développement et la fabrication de produits cosmétiques haut de gamme à façon, qui propose aux acteurs de la cosmétique française et internationale son savoir-faire en full service. Elle accompagne ses clients, petits et grands, dans le développement de leurs projets et de leurs marques, du développement de la formule jusqu'à la fabrication et au conditionnement de leurs produits finis prêts à être mis sur le marché.

Depuis plus de 16 ans, Anne-Sophie Georges a su par son expertise accompagner Phytocosma dans sa croissance et son développement industriel, lui permettant d'obtenir de nouvelles certifications Qualité, de s'adapter aux contextes réglementaires évolutifs tout en créant des produits efficaces, sûrs et novateurs, à l'écoute des contraintes environnementales. Elle associe qualité, adaptabilité et créativité tout en gardant la satisfaction du client au cœur de sa démarche professionnelle.

« Adhérer à l'association Cosmed m'a toujours paru une évidence pour une société comme Phytocosma autant pour ses prises de positions auprès des autorités que pour son accompagnement dans l'enregistrement des produits à l'export ou encore sa veille réglementaire. C'est toujours un plaisir enrichissant de participer aux rencontres du Cosmetopôle. »

Très présente sur le marché international, Phytocosma International participe au salon Cosmoprof Asia à Hong Kong du 13 au 15 novembre 2024 et a choisi le Pavillon Cosmed pour sa participation au salon Beauty World Middle East 2024 à Dubaï du 28 au 30 octobre.

<https://phytocosma.com>



Rencontre Cosmetopôle, 26 novembre, Lyon : à la conquête des consommateurs asiatiques

Le 26 novembre, à l'ITECH, à Ecully, près de Lyon, la filière cosmétique régionale se réunit autour du thème de l'export en Asie.

A l'heure où le marché national est saturé, l'Asie représente encore un débouché important. Selon les dernières études, le marché de la beauté en Asie-Pacifique devrait enregistrer une croissance de 3,19 % d'ici 2030, atteignant un revenu de 275 milliards de dollars, confirmant ainsi son potentiel considérable pour les entreprises françaises du secteur.

Florence Bernardin, fondatrice d'Asia Cosme Lab, décryptera les dernières tendances cosmétiques qui ont la cote auprès des consommateurs asiatiques. Marie Magnan, chargée d'affaires réglementaires chez Cosmed, exposera les exigences réglementaires à suivre pour exporter sur les marchés asiatiques.

Chloé Berndt, de VVR International, et Zacharie Blondeau, de Source of Asia, donneront leurs conseils en matière de stratégie à adopter pour conquérir ces marchés, et aborderont notamment la spécificité des réseaux de distribution en Chine (cross-border online, offline), l'importance de la communication digitale, et celle des expériences offline.

Fabriquant des produits cosmétiques pour les marchés asiatiques depuis plus de 25 ans, Bruno Schafter, CEO de Laboratoire France Cosmetic, partagera son retour d'expérience sur ce que recherchent ses clients là-bas, les différences et similitudes avec le marché français.

Enfin, Soazig Thémoïn, Associée- Conseil en propriété industrielle du Groupe Vidon, montrera comment offrir une visibilité à sa marque, en évitant les pièges d'un marché culturellement multiple et parfois décomplexé dans l'utilisation de la propriété intellectuelle, ceci dans un environnement fortement digitalisé.

Un accueil café sera proposé dès 13h et l'après-midi de conférences se clôturera avec un cocktail de 17h15 à 18h15, afin que les entreprises participantes puissent se rencontrer et échanger entre elles et avec les experts.

Informations auprès de s.hericher@cosmed.fr, et [inscriptions](#) sur le site de Cosmed (tarif adhérent 80€ HT / tarif non-adhérent 100€ HT).

Retrouvez nos rapports de veille stratégique
Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez le rapport du 3^e trimestre [sur le site de Cosmed](#).

RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE
DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

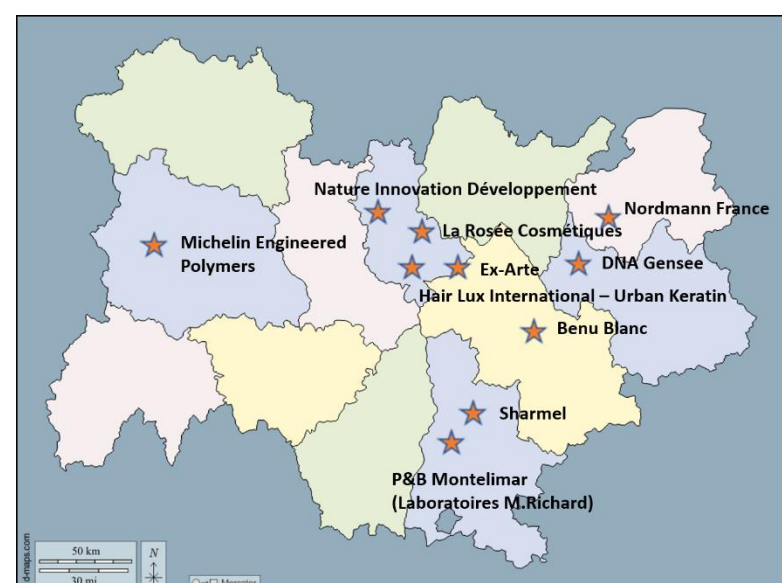
3^e Trimestre 2024

COSMED
L'ASSOCIATION DES PME DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

SVP
INFORMATION
DÉCISIONNELLE



Les adhérents Cosmed dans votre région Qui sont les nouveaux membres ?



Les infos partenaires

RENCONTRE INGREDIENTS COSMEBIO

Le 14 novembre, à Alixan, Cosmebio organise une nouvelle rencontre Ingrédients, afin d'accélérer l'innovation cosmétique bio, avec un triple objectif : développer l'offre d'ingrédients utilisables dans les formules certifiées Cosmos, permettre aux fournisseurs d'ingrédients de présenter leurs innovations aux adhérents (et non-adhérents) de Cosmebio, identifier les axes de progrès et les manques en termes de nouveaux ingrédients utilisables en cosmétique bio.

Consultez le [catalogue de la Rencontre](#).

Informations et inscription [sur le site de Cosmebio](#).

Adhérents Cosmed, vous bénéficiez du tarif partenaire.

10 ANS DU SYMPOSIUM BIOMERIEUX

Pour le 10e anniversaire de son symposium cosmétique, bioMérieux a réuni plus de 600 participants, une quarantaine d'experts, autour de thématiques comme les probiotiques, le microbiote, la flore cutanée...

Marie Magnan, chargée d'affaires réglementaires chez Cosmed, est intervenue sur les exigences de la réglementation CSAR pour la microbiologie.

www.biomerieux.fr

BEAUTE SELECTION LYON

Les 24 et 25 novembre à Lyon a lieu le salon Beauté Sélection, qui réunit 30 000 visiteurs professionnels issus des secteurs coiffure, esthétique, maquillage, spa et ongles.

Pour valoriser l'engagement des professionnels, Beauté Sélection a créé le Prix Impact, qui récompense les initiatives durables.

Des tables rondes et conférences seront dédiées au développement de business, au marketing et au parcours client.

Télécharger [la plaquette de l'événement](#).



Les échos des entreprises

STEP ONE RENAIT A AURILLAC

Marque de cosmétiques écologiques, Step One avait été fondée par Héloïse Fontaine, décédée fin 2023. Elle a été reprise par le frère de la fondatrice, Stéphane Marceau. L'entreprise commercialise des produits en poudre, à reconstituer.

<https://step-one.fr>

HO KARAN REPRISE PAR LE GROUPE D-LAB

Spécialisée dans les cosmétiques à base de chanvre, Ho Karan fondée en 2015 par Laure Bouguen, a été rachetée par le groupe D-Lab, après que la liquidation a été prononcée par le 31 juillet. Spécialisé dans les compléments alimentaires. D-Lab renforce ainsi son portefeuille de marques qui comprend D-Lab Nutricosmetics, Birdie Nutrition et Yum Holistics.

<https://hokaran.com>

<https://dailylab.com>

GREENTECH RACHETE LES ACTIVITES D'EXTRACTION VEGETALE DE GIFFRER

Greentech a racheté, pour 5 M€, les activités d'extraction végétale du laboratoire Giffrer et les a transférées sur son site de Saint-Beauzire, près de Clermont-Ferrand. Greentech a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 30 M€, dont 60% à l'international.

www.greentech.fr

DES RECOMPENSES POUR GREENTECH

Greentech a été récompensée à plusieurs reprises en 2024 pour ses ingrédients, par les BSB Awards en avril, pour Holobiosys (hydra-relipidant systémique) et Sensol 100 (alternative naturelle et upcyclée aux silicones), et plus récemment au Cosmetic 360 pour Timelys (actif booster de longévité cutanée) avec le grand Prix du Jury.

www.greentech.fr

LEVEE DE FONDS POUR 2 JEUNES MARQUES

Horée, marque bio de Clermont-Ferrand, a levé 330k€ pour se développer et atteindre 3M€ de chiffre d'affaires en 2025 en s'appuyant sur la conquête de nouveaux clients et la création d'une gamme capillaire.

Novèm, fondée par la Grenobloise Maegan Rocca en juin 2024, est spécialisée dans la fabrication de produits cosmétiques à base de noix de Grenoble. Novèm s'appuie notamment, pour la partie production, sur deux laboratoires régionaux, Phytéma et Alcia. Novèm lève des fonds pour récolter 500k€ qui serviront à la création d'un « écolieu » proche de Vinay regroupant une activité production, un spa, un hôtel. Maegan Rocca vise un chiffre d'affaires de 300k€ dès fin 2025 et souhaite embaucher deux collaborateurs.

<https://horeecosmetiques.com>

www.novemlab.co

Les financements

LE PARCOURS PIVOT CIRCULAIRE

Le Parcours Pivot circulaire est un programme d'accompagnement dédié aux PME, ETI et grands groupes multi-secteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif est de soutenir 10 entreprises dans la mise en œuvre d'un projet circulaire innovant.

Consulter [le programme du parcours](#).

Date limite de candidature pour cette 4^e et dernière vague : le 30 novembre 2024, [sur le site de France Clusters](#).

PARTENARIAT D'INNOVATION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES VOLET PREUVE DE CONCEPT

Vous êtes une PME ou ETI de la région, et vous avez des programmes R&D ou d'innovation en cours, pouvant nécessiter une expertise du CEA ? Ce dispositif anciennement dénommé EasyPOC permet de sécuriser l'entreprise dans la première étape du processus de développement d'une innovation à fort contenu technologique. La subvention finance une étude de faisabilité et/ou une preuve de concept en partenariat avec le CEA. Priorité aux entreprises des secteurs agro-agri, santé et numérique.

En savoir plus [sur le site de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises](#).

WEBINAR POUR DECOUVRIR LES AIDES

Vous souhaitez financer vos projets d'innovation et de structuration de filière en Auvergne-Rhône-Alpes ? Cluster Bio et Innov'Alliance vous proposent un webinar le 15 novembre pour découvrir les dispositifs régionaux, avec Camille Tschaine, Mélanie Decamp et Aurélie Bordas, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Et les aides dédiées à la filière bio, avec Céline Juveneton (DAFA) et Anaëlle Lecorgne du Fonds Avenir Bio.

Voir [le programme du webinar](#) sur le site de Cluster Bio, et [inscription](#) sur le site du Pôle Innov'Alliance.

Une matinée est également organisée le 19 novembre à Clermont-Ferrand sur les financements européens.

[Informations et inscription](#) sur le site d'Innov'Alliance.